

**DEMANDE DE PERMIS
PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
(PIIA)**

Règlement 553-2012 et 580-2015

Date de la demande :

1- PROPRIÉTAIRE(S)

Nom(s) : Tél. :
Adresse :
Municipalité :

2- IMMEUBLE VISÉ

Adresse (si différente)
Année de construction : Numéro matricule :
Zone : Numéro(s) de lot :

3- DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le propriétaire doit décrire les travaux en incluant de façon précise tous les éléments des travaux. Tout travaux ne figurant pas dans la description devront faire l'objet d'une nouvelle demande.

Pour être éligible à la subvention, vous devez conserver les factures identifiées à votre nom. Pour tout montant de 400\$ et plus, une preuve de paiement accompagnant chaque facture est exigée.
La municipalité pourrait exiger l'implantation d'une petite enseigne publicitaire temporaire sur votre terrain suite à l'octroi de cette subvention.

Coût projeté des travaux :

4- DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX

Le propriétaire doit décrire les travaux en incluant de façon précise tous les éléments des travaux. Tous travaux ne figurant pas dans la description devront faire l'objet d'une nouvelle demande.

TOITURE : (Matériaux et couleur des revêtements, consoles, frises décoratives, corniches, lucarnes etc . . .)

REVÊTEMENTS : (Matériaux et couleur des matériaux, cornières, chambranles, volets etc . . .)

FENÊTRES ET PORTES : Matériaux et couleur, type, cadrage, carrelage etc . . .)

GALERIES : (Toiture (porche), balustrades, poteaux et aisseliers . . .)

5- DÉCLARATION DU (DES) PROPRIÉTAIRE(S)

Je (nous), propriétaire(s) du bâtiment atteste (attestons) que les informations fournies ci-haut sont justes et véridiques et que je (nous) ne dois (devons) à la municipalité de Saint-Esprit aucune somme à titre de taxes impayées qu'elle qu'en soit la nature.

Signature _____

Signature _____

Date :

2019